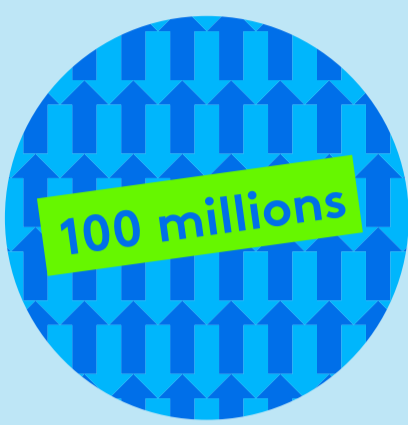


QUELQUES CHIFFRES CLÉS À (RE)DÉCOUVRIR

À l'occasion de la 4^{ème} Journée Nationale de l'Ascenseur ce vendredi 9 novembre, la Fédération des Ascenseurs rappelle en 7 chiffres clés combien cet équipement est un partenaire essentiel du quotidien de tous les Français, au domicile, au travail ou dans la vie de tous les jours.



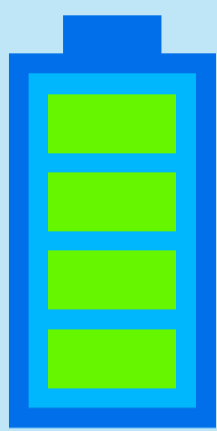
Le saviez-vous ?
100.000.000
 de trajets sont effectués
CHAQUE JOUR
 en France
 par les ascenseurs⁽¹⁾ ?

Cela en fait le 1^{er} moyen de transport dans notre pays, avec 560 000 équipements installés en France. Cet équipement indispensable du quotidien est au service de la mobilité de tous, du mieux-vivre ensemble et du maintien à domicile pour les plus âgés.



2 500

La profession est également dynamique en termes de recrutement !
 Après 2000 personnes embauchées en 2017, **2500 en 2018, 2500 autres recrutements sont prévus en 2019 !**
 Les titulaires de la Mention Complémentaire « Technicien(ne) Ascensoriste » (formation post-bac pro d'un an) sont particulièrement recherchés.

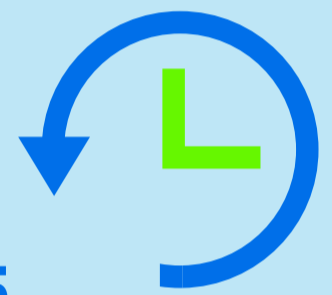


650

Les ascenseurs, escaliers mécaniques, élévateurs etc., sont eux aussi **engagés dans la transition énergétique !** Ils tendent vers plus de sobriété grâce aux solutions et innovations développées par la profession. Les nouveaux types d'ascenseurs consomment **cinq fois moins d'énergie que dans les années 1960, avec en moyenne une consommation de 650 kWh par an.** Et la rénovation des ascenseurs anciens permet de **diminuer de 65% leur consommation** (les ascenseurs anciens représentent la majorité des équipements). Et la profession des ascensoristes va encore plus loin, avec l'objectif à terme d'une autonomie énergétique complète. Des ascenseurs alimentés par des panneaux solaires sont déjà installés auprès de bailleurs sociaux, par exemple.

30

Déjà 70% des copropriétés ont procédé aux mises aux normes requises dans le cadre de la loi SAE⁽²⁾. **Pour les 30% restants, il suffit de solliciter un ascensoriste par l'intermédiaire de son syndicat de copropriété.** Ces travaux de mises aux normes visent à améliorer la sécurité des intervenants et des utilisateurs et offrent l'opportunité d'améliorer le confort et l'usage de l'installation.



25

La prévention fait partie de l'ADN du métier d'ascensoriste. **Grâce à elle, 50% des appareils installés en France qui ont plus de 25 ans (et 25% qui ont plus de 40 ans) sont entretenus très attentivement et continuent de bien fonctionner.** Soumis à des contrôles réguliers et des travaux de rénovation, ils facilitent chaque jour la mobilité et l'accessibilité.



6

Bonne nouvelle : doter son logement en habitat collectif d'un ascenseur lui procure une **valorisation moyenne de 6%**, face à une dépense à hauteur de 3% du coût de la construction... Ainsi, installer un ascenseur dans un habitat collectif pas encore équipé induit aussi un bénéfice financier, au-delà de l'accessibilité.

Ce point positif est souligné par le cabinet Asterès-Rinzen dans son étude « *Mobilité et Ascenseurs - Enjeux économiques de l'équipement d'ascenseurs dans les logements* » présentée en mai 2018.



0,50

Un ascenseur, c'est 0,50€ par jour et par logement, pour une superficie moyenne de 70 m² (3). Son entretien est l'un des postes de charges les plus faibles d'un immeuble collectif. Une copropriété dépense en moyenne 2,70€/m² chaque année pour l'ascenseur, loin derrière l'eau froide (4,30€) ou encore le chauffage (16,10€) !

(1) Estimation de la Fédération des Ascenseurs.
 (2) SAE : Sécurité des Ascenseurs Existants
 La loi SAE s'inscrit au sein de la loi Urbanisme et Habitat de 2003 avec 3 échéances SAE : SAE 2010, SAE 2013 et SAE 2018.

(3) Observatoire Les professionnels s'engagent de l'ARC, au sein de la brochure « *Faites-vous une autre idée des ascenseurs* » (éditée en 2015 par la Fédération des Ascenseurs).

À PROPOS LA FÉDÉRATION DES ASCENSEURS

La Fédération des Ascenseurs représente 90% du secteur et regroupe près de 140 entreprises composées de PME et groupes répartis sur l'ensemble du territoire. L'ensemble des adhérents représente plus de 17 000 salariés sur le sol français dont 70% directement en charge de l'installation, de la modernisation et de la maintenance des ascenseurs. Une profession qui prévoit en 2018 de recruter plus de 2500 personnes issues des formations spécifiques développées avec ses partenaires Lycées et Centres de Formation.

La Fédération joue un rôle clé dans l'appréhension des enjeux sociétaux et économiques liés au secteur : assurer le rôle d'expert, instruire les dossiers communs à la profession, promouvoir la sécurité et informer ses adhérents sur l'évolution de la réglementation mais aussi les intervenants (prescripteurs, maîtres d'ouvrage, gestionnaires, architectes...) ainsi que les propriétaires et les utilisateurs d'ascenseurs. Elle assure également un rôle de porte-parole auprès des pouvoirs publics nationaux et des institutions européennes. Des professionnels engagés au quotidien pour satisfaire les besoins de mobilité en garantissant une sécurité et une qualité de service inégalée. Des professionnels qui innovent pour créer, dès à présent, l'appareil et les services de demain : plus rapides, plus connectés, plus respectueux de l'environnement, mieux intégrés.

LE SAVIEZ-VOUS ? En 2020, la Fédération des Ascenseurs fêtera son 100^{ème} anniversaire !